



Mobilité étudiante sortante Liste de contrôle

La date limite pour déposer une demande de participation au programme de mobilité de l'Université de Hearst est le premier jour du bloc 8 de la session de l'hiver. Cette date s'applique à tous les dossiers dont la demande vise la prochaine session de l'automne, de l'hiver ou l'année universitaire entière.

Afin de vivre la meilleure expérience possible, une bonne préparation s'impose. La présente liste de contrôle sert de guide aux différentes étapes du programme de mobilité. Il est conseillé de demeurer en communication avec l'université d'accueil et de passer le plus grand nombre d'étapes avant le départ afin de faciliter la transition au nouveau milieu d'études. Notez que la présentation d'une demande ne garantit pas l'admission au programme dans l'un ou l'autre des établissements.

✓	Étapes préparatoires au programme de mobilité	Échéancier
<input type="checkbox"/>	Consulter la page Web du programme de mobilité de l'Université de Hearst à uhearst.ca/mobilite-etudiante .	janvier
<input type="checkbox"/>	Consulter le site Web de l'université d'accueil pour prendre connaissance de ses programmes et de ses cours.	janvier
<input type="checkbox"/>	Remplir et soumettre un formulaire de demande de participation au programme de mobilité étudiante au secrétariat général de l'UdeH.	premier jour du bloc 8 de la session de l'hiver
<input type="checkbox"/>	Être choisi par le comité de sélection du programme de mobilité afin de poursuivre le processus.	mars
<input type="checkbox"/>	Préparer et soumettre votre dossier de demande à l'université d'accueil.	mars
<input type="checkbox"/>	Date limite à laquelle l'UdeH remettra les dossiers retenus aux établissements étrangers.	1 ^{er} avril
<input type="checkbox"/>	Remise de la décision quant à votre admission au programme de mobilité de l'université d'accueil.	mai
<input type="checkbox"/>	Procéder au choix de cours des sessions de l'automne et de l'hiver auprès de votre secrétariat général.	mai
<input type="checkbox"/>	Soumettre le contrat d'études à l'université d'accueil.	mai
<input type="checkbox"/>	Soumettre une demande de passeport, de permis d'études ou de visa.	mai
<input type="checkbox"/>	Entreprendre les démarches nécessaires pour la réservation d'un logement.	mai
<input type="checkbox"/>	Souscrire à un programme d'assurances (requis pour l'obtention du visa).	mai